

Les dispositions financières

En fonction de votre statut, les aides de financements peuvent varier, demandez votre devis en contactant le centre

Plusieurs possibilités de financement possibles en fonction du statut: CPF, France Travail, VIVEA ...



Modalités de sélection

- Entretien de motivation et vérification de l'adéquation des expériences avec le référentiel du diplôme.



Modalités d'inscription

- Justifier d'une expérience professionnelle salariée, non salariée et/ou bénévole (continues ou non), en rapport avec le contenu de la certification engagée (diplôme, titre...).

RECRUTEMENT EN CONTINU SUR L'ANNEE

Session de formation de septembre à juin

Délai d'accès à la formation :

15 jours avant le début de la formation.

AUCUN FRAIS PÉDAGOGIQUE

TAUX DE REUSSITE	NC
TAUX D'INSERTION	75%
TAUX DE SATISFACTION	86%
TAUX DE RUPTURE	

SESSION PRECEDENTE

CANDIDATEZ



<http://www.cfa-cfppa65.fr>



131 rue du Bidalet
65300 Lannemezan



(+33) 05 62 98 07 94



Pour plus d'infos, contactez :
cfa-cfppa65@educagri.fr



NOUS SUIVRE !

MAJ : 14/05/2025



Formation accessible en fonction de la situation du handicap

Certificateur : CFA-CFPPA des Hautes Pyrénées.

Date d'échéance de l'enregistrement : 29 Sept. 2025



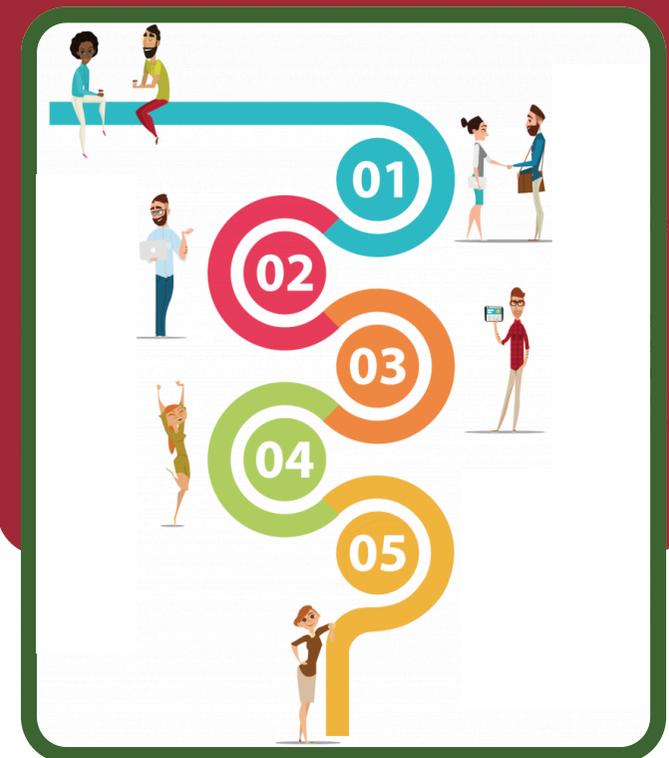
Niveau 3 à 5

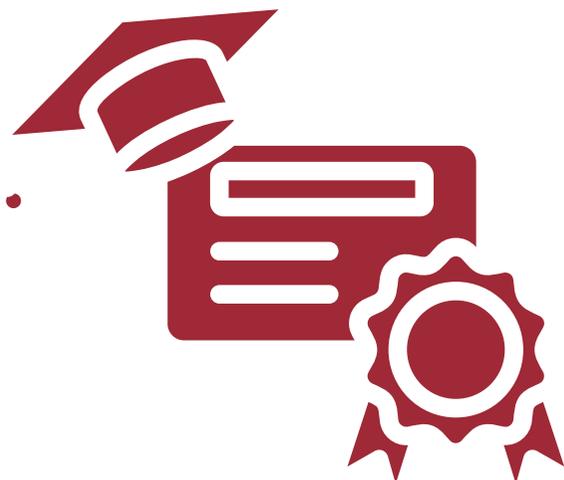
FORMATION CONTINUE
DIPLOMANTE

CERTIFICATION

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE

LANNEMEZAN





MODULES DE FORMATION

- Analyser l'expérience individuelle dans la perspective de satisfaire aux exigences de la délivrance d'un diplôme ou de la reconnaissance d'un niveau de qualification
- Mettre en correspondance les compétences, les savoir-faire avec le référentiel de la certification visée.
- Conseiller méthodologiquement dans l'élaboration du dossier à remplir
- Reconstituer et analyser son parcours professionnel et/ou bénévole en relation avec le contenu du référentiel
- Préparation à la présentation devant le jury de VAE et suivi post-jury
- Formaliser et valoriser ses compétences, ses fonctions et ses prises de responsabilité le cas échéant

OBJECTIFS

Analyse du parcours professionnel/ Appui à l'élaboration du dossier / Préparation à l'entretien avec le jury.

DURÉE 24 HEURES

ANALYSE D'EXPERIENCE INDIVIDUELLE

RECONSTITUTION DU PARCOURS PROFESSIONNEL

DURÉE D'ACCOMPAGNEMENT À DÉFINIR SUIVANT LA DEMANDE DU CANDIDAT.

Dispositif de fin de formation : Entretien avec un jury organisé par la DRAAF. Possibilité de valider un ou des blocs de compétences



“N’attendez plus, faite vous confiance et validez vos acquis d’expérience !”

- Justifier d'une expérience en rapport direct avec la certification visée.

Tout public

Principaux débouchés

Chef d'exploitation agricole ou salarié agricole

Possibilité de poursuivre ses études vers les formations qualifiantes, diplômantes. Accès direct à l'emploi